

## Par ailleurs

### ● Vendredi 28 janvier, l'Aide à l'Église en Détresse organise « La Nuit des Témoins » de 20h à 22h à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

Cette année, les témoins viennent nous parler de l'Arménie, un an après la guerre contre l'Azerbaïdjan, du Nigeria, en proie à la terreur semée par Boko Haram, et du Sri Lanka, où les familles des 269 victimes des attentats de Pâques 2019 attendent toujours que justice leur soit rendue.

Venez porter par votre présence et par vos prières tous les chrétiens dans le monde qui ne peuvent pas vivre librement leur foi. Ils sont plus de 200 millions.

Vendredi 28 janvier, à 20h, à la Basilique du Sacré Cœur de Montmartre.

Venez prier avec eux, venez à la Nuit des Témoins. *Renseignements sur [www.aed-france.org](http://www.aed-france.org)*

## Communication

### ● Voyage Biblique en Terre Sainte

Partez pour un voyage biblique en Terre Sainte avec ce nouveau MOOC du Père Jean-Philippe Fabre !

Quatre à cinq vidéos de huit minutes chacune seront proposées chaque semaine pour prendre conscience de la réalité et de la cohérence des événements racontés dans la Bible. Voir le site de la paroisse ou | SINOD

## 🍽 Générosité

### ● Quête pour les Séminaires – 22-23 janvier 2022

En 2021-2022, les 8 diocèses d'Ile-de-France comptent près de 200 séminaristes et jeunes en année de formation spirituelle.

La prise en charge financière de cette formation est intégralement assumée par les dons des fidèles. Une journée de formation coûte 68€ (hébergement, frais d'études, protection sociale, pèlerinages...).

La quête du 23 janvier prochain sera destinée au financement de la formation des séminaristes. Vous pouvez également envoyer vos dons, déductibles de vos impôts, à : *Œuvre des Vocations, 15 rue des Ursins, 75004 Paris* ou faire un don en ligne sur le site [www.mavocation.org](http://www.mavocation.org)

**AU NOM DES FUTURS PRETRES : MERCI !**

## Prions pour :

✠ **Les baptisés de la semaine** : Mariette GOUHUIER

**Les confirmés de la semaine** : Arthur BASDEVANT, Ludivine CHOUARD, Mathilde HUGON, Gwenn SERGENT, Noé LANGE, Jules BRUEL, Blanche TIMBAL DUCLAUX DE MARTIN, Elzéar de MISSOLZ ROCHER, Sean LAREDO BAYSAL, Emile ARCHER, Alexis FAUBERT

✠ **Les défunts de la semaine** : Jacques CELLE, Lucienne MENUT



### IMMACULÉE CONCEPTION

32-34, rue du Rendez-Vous 75012 PARIS

Tél. 09 51 50 54 83

Mail : [secretariat@immaculee-conception.net](mailto:secretariat@immaculee-conception.net)

#### Accueil paroissial :

Lundi au Vendredi : 9h30-12h et 15h-17h

Samedi : 10h-12h et 15h-17h

*(Pendant le Covid, l'accueil paroissial n'est pas régulier !)*

**Messes dominicales** : Samedi à 18h30

Dimanche : 10h, 11h30, 18h30

#### Messes en semaine :

9h du mardi au vendredi sauf vacances scolaires, *chapelle Sainte Radegonde*

9h le samedi, à l'église

12h05 le mercredi et le vendredi sauf vacances scolaires

19h du lundi au vendredi, à l'église

**Confessions** : mardi au vendredi : 17h-18h30 et

19h35-19h55 sauf vacances scolaires

Samedi : 9h30-10h30

## Dimanche 23 janvier 2022 : 3<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

### « Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture »

En ce 3<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire, l'évangéliste Luc nous invite à réfléchir sur le messianisme de Jésus. Nous sommes au tout début de sa vie publique : après son baptême par Jean le Baptiste et l'épreuve de la tentation au désert, Jésus vient à Nazareth, la ville de son enfance. Le jour du sabbat, il entre dans la synagogue où, selon la coutume, il fait la lecture d'un passage de l'Écriture, l'oracle bien connu d'Isaïe :

*« L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur. »*

Traditionnellement, ce passage était interprété par les Juifs comme l'annonce du Messie à venir, celui sur qui repose l'Esprit du Seigneur et aussi celui qui a reçu la mission de guider et de sauver le peuple de Dieu, autrement dit un Messie prophète et roi, qui parle au nom de Dieu et qui restaure la royauté sur Israël. Et au temps de Jésus, cette deuxième facette domine et l'on est dans l'attente d'un Messie-Roi triomphant qui délivrerait le peuple de la domination romaine.

Quand Jésus affirme solennellement : *« Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture que vous venez d'entendre »*, il se présente clairement comme le Messie annoncé par les prophètes.

Jésus assumera ces deux facettes de son messianisme : par tout son enseignement, ses paraboles, ses miracles, son attitude vis-à-vis des autres, il sera un guide, un prophète. Quant à la royauté, pour éviter toute ambiguïté, Jésus s'en défendra systématiquement devant les foules qui veulent faire de lui un roi ; il faudra attendre le procès devant Pilate, au jour de la Passion, pour qu'il affirme clairement sa royauté, en précisant que son royaume n'est pas de ce monde. Ainsi, à la synagogue de Nazareth, Jésus inaugure sa mission qui consiste en l'annonce du Royaume des cieux et l'appel à la conversion, cette mission qui le conduira sur les routes de Galilée et de Judée jusqu'à sa mort sur la croix et à sa résurrection.

Mais Jésus n'a pas achevé sa mission, et il a confié à ses apôtres et à leurs successeurs, les évêques, ainsi qu'à toute l'Église que nous sommes, la charge de poursuivre cette mission pour faire advenir ce Royaume de Dieu.

Quand Luc écrit : *« Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture »*, il s'agit non seulement du jour où s'est produit cet événement, vers l'an 30, mais aussi de notre aujourd'hui du 21<sup>e</sup> siècle. Nous avons à continuer à méditer les Écritures, à les approfondir, à en rechercher le sens, pour qu'elles s'accomplissent au sein de nos vies et de nos communautés. Nous

Informations complémentaires sur le site : [www.immaculee-conception.net](http://www.immaculee-conception.net)

Informations complémentaires sur le site : [www.immaculee-conception.net](http://www.immaculee-conception.net)

devons nous employer à mettre en œuvre l'oracle d'Isaïe, la Bonne Nouvelle annoncée aux pauvres, la libération des captifs, la délivrance des opprimés, faire advenir un temps favorable : voilà notre mission de baptisés. Demandons au Seigneur la grâce d'être fidèles à cette mission.

Jean-Pierre Tresca - Diacre

## Cette semaine

---

- **Dimanche 23 : 3<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire**

11h30 : **Confirmation** de jeunes de l'aumônerie qui sera célébrée par Mgr Emmanuel Tois.

- **Lundi 24**

17h30 : Réunion des membres et sympathisants du groupe **Art Culture et Foi** local, consacrée principalement à un point sur nos activités et à une mise en commun de nos « coups de cœur » en matière artistique, *15 rue Marsoulan*.

- **Mardi 25 : Conversion de Saint Paul, Apôtre**

16h00-17h00 : **Partage d'Évangile** proposé par le Père Edouard, *15 rue Marsoulan*. Ouvert à tous. (*Prenez votre masque*).

- **Mercredi 26**

10h30 : Atelier cuisine, *15 rue Marsoulan*.

- **Samedi 29**

9h45-12h00 : Équipe **Prière Universelle 1**, *15 rue Marsoulan*.

17h30 : **Chapelet**, à l'église.

## La semaine prochaine

---

- **Dimanche 30 : 4<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire**

- **Mardi 1<sup>er</sup> février**

16h00-17h00 : **Partage d'Évangile** proposé par le Père Edouard, *15 rue Marsoulan*. Ouvert à tous. (*Prenez votre masque*).

- **Mercredi 2 : Présentation du Seigneur présidée par Mgr Gonon, vicaire général**

18h30 : Vêpres solennelles – 19h00 : Messe solennelle.

- **Samedi 5**

## À noter

---

- **Dimanche 6 février**

10h00 : Messe des baptisés de l'année.

- **Sacrement des malades dimanche 13 février à 11h30**

LE SACREMENT DES MALADES :

L'annonce de la Bonne Nouvelle du Règne de Dieu par Jésus est inséparable de ses gestes et des guérisons qui manifestent sa sollicitude envers les malades : « *ta foi t'a sauvé, sois guéri de ton mal.* »

L'Eglise est fidèle à son Seigneur lorsqu'elle propose le Sacrement de l'Onction aux malades. Lorsque la maladie ou l'âge provoque un changement dans son style de vie, lorsque les épreuves de santé requièrent courage et force dans la foi, ce sacrement offre le réconfort de la présence du Christ et nourrit la foi des malades.

On peut à tout moment demander à recevoir ce sacrement. La célébration communautaire de l'Onction des malades, proposée chaque année lors d'une messe dominicale, souligne que toute la communauté chrétienne entoure les malades de sa prière.

Les personnes qui souhaitent recevoir le Sacrement des Malades le pourront le **dimanche 13 février**. Des préparations individuelles se feront en fonction de vos sollicitations.

Informations complémentaires sur le site : [www.immaculee-conception.net](http://www.immaculee-conception.net)

Inscriptions à l'accueil 09 51 50 54 83 ou par mail : [secretariat@immaculee-conception.net](mailto:secretariat@immaculee-conception.net). Nous vous recontacterons. Réunion de préparation le 9 février à 10h30, *15 rue Marsoulan*.

- **Mercredi 2 mars – Mercredi des Cendres**

(Pendant la deuxième semaine des vacances scolaires).

## Vie paroissiale

---

- **Visite exceptionnelle**

Notre vicaire général, Mgr François Gonon, chargé de notre arrondissement, fera une visite pastorale du 1<sup>er</sup> au 6 février. Elle consiste à venir nous voir, prendre le pouls de notre communauté et rencontrer les uns et les autres. Il sera accompagné d'un prêtre de Paris et d'une paroissienne d'une autre paroisse de Paris

- **Synodalité**

Notre Eglise et notre diocèse entrent dans un approfondissement toujours plus intense des richesses tirées d'une vie en communauté. Ainsi la "synodalité" est le terme qui désigne dans l'Eglise le discernement commun pour avancer et progresser. Durant le Carême, nous formerons donc des équipes de vie chrétienne à domicile autour d'un repas avec des sujets de paroisse. Elles se rencontreront quatre fois. Merci de prendre une feuille d'inscription dans l'église.

- **Chantier**

Nous avons décidé avec le conseil économique de refaire les luminaires de notre église afin de retirer tous ceux qui ne fonctionnent plus, ceux qui consomment trop ou d'autres encore qui sont mal réglés. Ainsi, la Vierge Marie sera mieux éclairée ! Merci de votre générosité si vous voulez faire un don dédié à ce chantier qui devrait durer cinq semaines à partir de fin février. Il sera relativement discret car il n'y aura pas d'échafaudage spectaculaire.

- **Appel à bénévoles**

La Conférence Saint Vincent de Paul de la Paroisse recherche des bénévoles pour des actions ponctuelles : goûter, repas mais aussi pour des missions plus engageantes (visites, accueil Madeleine etc.). Si vous avez un peu de temps à consacrer aux plus fragiles : rejoignez-nous ! Nous serons heureux de vous accueillir et de trouver avec vous une mission qui vous convienne.

Contact : Annie Demangel mail : [annie.demangel@orange.fr](mailto:annie.demangel@orange.fr) - Tél : 06 03 81 42 44

## Le saviez-vous ?

---

- **Qu'est-ce qu'un legs ?**

C'est une disposition faite par testament au bénéfice d'une personne physique ou morale. Il peut être modifié à tout moment et ne prend effet qu'après votre décès. Il est donc possible de léguer un bien précis à qui vous voulez. Ce peut être un bien immobilier comme une maison, ou encore un bien mobilier tel qu'un meuble, un objet d'art ou une somme d'argent, sous réserve, bien sûr, que sa valeur ne dépasse pas la quotité disponible si vous avez des héritiers. Le legs est une formule simple qui permet de faire bénéficier de son héritage à la fois à ses proches et à l'Eglise. Pour transmettre vos biens, il existe trois autres possibilités :

- Le don « manuel » concerne tout bien ne requérant pas de transfert de titre de propriété : un meuble, une petite somme d'argent... Cette démarche est simple et courante et ne requiert pas la présence d'un notaire.

- La donation concerne un bien que vous pouvez transférer par acte notarié. C'est une démarche qui, financièrement, est voisine de celle d'un legs. La donation intervient immédiatement tandis que le legs ne sera effectif qu'après votre décès.

- L'assurance-vie : dans vos contrats d'assurance-vie, vous pouvez désigner le bénéficiaire de votre choix. Le contrat d'assurance vie est hors succession et sans fiscalité.

IMPORTANT bon à savoir : En léguant à des neveux en absence d'enfants, les droits de succession sont diminués de moitié si vous intégrez un don à l'Eglise (info chez votre notaire ou au service des legs du diocèse).

Contact - en toute confidentialité et sans engagement adressez-vous à : Association Diocésaine de Paris. M. Hubert Gossot Transmission du Patrimoine 10 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 78 91 93 37 [legs@diocese-paris.net](mailto:legs@diocese-paris.net) <http://www.paris.catholique.fr/-legs-donations-et-assurances-vie-.html>

Informations complémentaires sur le site : [www.immaculee-conception.net](http://www.immaculee-conception.net)